

Faire participer les enfants dans la conception de projets- Le Jardin enchanté d'Alice à Orléans

Généralités :

Le Festival Fimbacte consacré à l'innovation dans l'urbanisme, l'habitat et la construction a récompensé le projet « Jardin Enchanté d'Alice » qui a remporté le 1^{er} prix Trophée Or du cadre de vie dans la catégorie espace urbain et paysager.

En conciliant savoirs faire artisanaux locaux, imagination des enfants et expertises du maître d'œuvre, ce projet a fait naître un jardin atypique au caractère onirique.

La mise en place du projet :

Ce jardin s'inscrit dans le cadre de la Convention Territoriale Argonne (CTA), programme de rénovation urbaine de l'ANRU1. Le jardin remplace un ancien terrain en friche. La réalisation du processus de participation s'est faite sur 3 ans, avec les habitants du quartier, les élèves d'une classe de CM2 de l'école du Nécotin, des étudiants de l'école d'horticulture d'Orléans, le paysagiste Olivier Striblen et le sculpteur sur métaux François Lavrat.

Le Processus pédagogique auprès du jeune public, via le support de dessin, a permis l'appropriation du projet et de faire émerger la thématique onirique du jardin.

Coût :

Rue des jacobins et Jardin enchanté d'Alice : 671 000 € HT.

Dont : 628 000 € par la Ville d'Orléans et 43 000 € par l'ANRU

Quel type de projet ?

Requalification/Rénovation

Qui réalise ?

Collectivité, maître d'ouvrage

Qui associer ?

Ecoles, artistes et artisans locaux, paysagistes.

